



COMMUNIQUÉ DU 13 MARS 2023 BRAVO ET MERCI !

Chers Membres,

Le 12 mars 2020, j'étais à Québec en rencontre avec le ministère afin de discuter de vos conditions de travail et des modifications à apporter au Règlement de conditions de travail quand j'ai appris que le gouvernement et la santé publique allaient décréter les mesures d'urgence pour cause de pandémie mondiale, que nous allions devoir nous retrouver en confinement.

Je me souviens de ma collègue qui m'avait dit que nous nous reverrions dans un mois en personne à Québec...

Au cours des trois (3) dernières années, vous avez fait passer les citoyens du Québec et les malades avant toute chose, au détriment de votre santé, de votre famille et de votre vie personnelle. Vous y avez laissé une partie de vous-même, des souvenirs et des cicatrices vont demeurer.

À l'APER, nous avons été le témoin privilégié de votre implication, dévouement et engagement afin de s'assurer que les services soient rendus à la population au cœur d'une crise mondiale sans précédent. Nous ne sommes plus les mêmes et le privilège de vous avoir vu en action n'a fait que décupler l'admiration que nous avons pour vous... et la frustration de voir comment le gouvernement vous a traité et vous traite !

L'APER a fait parvenir une lettre au Premier ministre Legault afin qu'aujourd'hui, le gouvernement et l'ensemble des députés et ministres adoptent une motion de félicitations pour l'ensemble du personnel du réseau de la santé et des services sociaux incluant les cadres. Ils nous semblaient que c'était le minimum...

L'APER vous remercie et vous félicite de cette gestion extraordinaire dans un contexte impossible.

association@aper.qc.ca

514 933-4118